



Bulletin politique

IDEA International Haïti

Novembre 2018

Résumé

Dans le cadre de son programme d'appui au renforcement de la démocratie en Haïti, IDEA International a appuyé les partis dans leurs démarches d'institutionnalisation.

L'objectif étant que ces partis institutionnalisés, organisés, deviennent forces de propositions à travers leurs programmes politiques et constituent de véritables laboratoires de transformation sociale et sociétale.

Ce bulletin politique souhaite apporter un éclairage sur la nécessité de créer une structure de inter-partis permettant de favoriser le dialogue et la formation des partis. Il s'inscrit dans une démarche pour initier le débat, et surtout de fournir un guide à partir d'expériences comparatives de pays du Sud, tout en tenant compte de la réalité nationale, et se référant aux expériences et réflexions produites au cours des 30 dernières années.

Pour la création d'un forum de concertation des partis politiques en Haïti

La situation des partis politiques au regard de la Loi de janvier portant Formation, Fonctionnement et Financement des partis politiques

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) intervient sur un certain nombre de domaines relatifs au renforcement de la démocratie en Haïti, en fournissant un appui tant aux institutions étatiques qu'aux organisations de la société civile. Parmi les principaux champs d'intervention figurent : la réforme de l'État, la réforme du système politique, la création du Conseil Électoral Permanent, l'organisation cyclique des élections; tous importants et cruciaux pour une démocratie forte.

La majorité des acteurs-trices politiques haïtiens-nes souhaitent l'aboutissement d'un pacte de gouvernance et d'un projet socioéconomique de développement résultant d'une vision partagée, comme gage de stabilité et outil de pacification sociale. Un dialogue sincère entre tous les secteurs clés de la vie publique demeure un impératif pour atteindre cet objectif. De plus, ce pacte permettrait de restaurer la dimension régaliennne de l'État à travers le renforcement ses institutions.

Dans le cadre de son programme d'appui au renforcement de la démocratie en Haïti, IDEA International a appuyé les partis dans leurs démarches d'institutionnalisation. L'objectif étant que ces partis institutionnalisés, organisés, soient forces de propositions à travers leurs programmes politiques et constituent de véritables laboratoires de transformation sociale et sociétale.

La Loi portant Formation, Fonctionnement et Financement des partis politiques de 2014 est une première étape dans la démarche de l'institutionnalisation des partis. Durant l'année 2017-2018, des pas importants ont été franchis, un rapport produit et les premiers décaissements ont été effectués pour le financement des partis politiques. Toutefois, pour créer le lien institutionnel entre l'Etat et les partis politiques, il reste à mettre en place deux institutions capables de rendre efficace l'application de cette loi, selon le Comité pour le Financement et Institutionnalisation des Partis Politiques (COSFIPP), mis en place par le Président de la République d'Haïti, en octobre 2017 :

1. «... Création d'une entité étatique au sein du Ministère de la Justice et de la Sécurité Public (MJSP), le Centre pour le Renforcement et l'Institutionnalisation des Partis politiques (CRIP), ayant pour mission de promouvoir et de faciliter l'institutionnalisation de la vie politique en Haïti par l'appui financier public au fonctionnement des partis politiques, par la fourniture de services à ces partis et, en général, par la mise en œuvre de stratégies et de politiques actives de promotion des partis politiques». Cette dernière devrait servir d'interface entre

l'Etat et les partis politiques, mais surtout s'assurer de leur financement et de leur institutionnalisation pour qu'effectivement les partis jouent leur rôle.

2. « Réactivation d'une structure comme le Conseil National des Partis Politiques et la Convention des Partis Politiques, pour offrir un cadre au maintien du dialogue inter-partis. Ces structures devront tenir compte de la nouvelle réalité politique, avec l'émergence de très nombreux nouveaux partis, et constituer en espace de dialogue, d'échanges, de discussions et de partage d'expériences. Le dialogue et les discussions porteront, entre autres, sur l'amendement de la loi de 2014, la formation et le financement des partis politiques et sur la transformation du décret électoral en une loi permanente régissant le Conseil Electoral Permanent et l'organisation des élections ».

Ce bulletin d'information souhaite apporter un éclairage sur la nécessité de créer une structure de inter-partis permettant de favoriser le dialogue et la formation des partis. Il s'inscrit dans une démarche pour initier le débat, et surtout de fournir un guide à partir d'expériences comparatives de pays du Sud, tout en tenant compte de la réalité nationale, et se référant aux expériences et réflexions produites au cours des 30 dernières années.

L'expérience du Rwanda sur le financement et l'institutionnalisation des partis politiques

Tenant compte des expériences de plusieurs pays africains, dont le Rwanda en matière de renforcement des structures institutionnelles de regroupement de partis politiques, IDEA International a signé un accord de coopération avec le Forum national de concertation des formations politiques (NFPO) du Rwanda pour faciliter des échanges d'expériences avec les partis politiques haïtiens.

Le NFPO a été établi en 2003 par la Constitution rwandaise comme une institution autonome. C'est un espace institutionnel où les partis politiques reconnus se réunissent et discutent des principaux défis et de la politique générale du pays, en vue de rechercher le consensus le plus large possible et préserver la cohésion nationale. C'est aussi une structure nationale de renforcement de ces institutions politiques qui promeut la médiation et fonctionne conformément aux règles établies dans son code d'éthique qui caractérise le leadership politique au Rwanda. Le NFPO est un organe indépendant administrativement et financièrement, libre dans ses prises de décisions et ses actions. Il fonctionne sous l'égide de la loi.

Cette institution regroupe onze partis politiques reconnus dans le pays. Il est composé d'une assemblée de 44 représentants-es, soit quatre par parti politique. Le-la porte-parole, nommé-e pour six mois avec rotation des partis et le secrétaire exécutif (poste administratif) nommé pour trois ans, dirigent l'organisation.

Au Rwanda, le NFPO reçoit et gère le financement public qui vient en support aux partis politiques pour le financement de leurs activités de renforcement sur le terrain, la formation de leurs membres et leurs activités de structuration. Le Forum peut recevoir des financements d'autres organisations externes et privés. Par exemple, il est le partenaire d'IDEA International pour les activités d'appui aux partis politiques dans le pays.

Proposition pour la mise en œuvre d'un Forum de partis politiques en Haïti

Le forum des partis politiques en Haïti

IDEA International encourage, dans ce bulletin, les partis politiques ainsi que l'Etat haïtien à créer un Forum de concertation des partis politiques haïtiens (FCPPH), une institution qui serait indépendante avec statut, loi organique, règlements intérieurs, code d'éthique et de conduite, procédures administratives et financières. Les partis politiques membres devraient ainsi se constituer en Assemblée générale pour la prise de décisions par consensus.

Pour aller plus loin :

LE DIALOGUE ENTRE PARTIS POLITIQUES : UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À UNE PAIX, À UNE DÉMOCRATIE ET À UN DÉVELOPPEMENT DURABLES

Les partis politiques sont des piliers fondamentaux de la démocratie.

Dans les démocraties émergentes ou sortant tout juste d'un conflit, en particulier, ils ont pour mission primordiale de mettre en place des réformes favorisant la démocratie, le développement et la résolution des conflits de façon durable.

Le dialogue entre partis politiques est souvent la seule méthode durable pour trouver directement des solutions aux engorgements structurels et/ou sociopolitiques sous-jacents qui font obstacle aux réformes politiques. Dans les sociétés polarisées, le dialogue entre partis politiques est le meilleur moyen pour développer des solutions inclusives aux faiblesses institutionnelles ou aux politiques identitaires et religieuses/régionales.

www.idea.int/publications

Le forum, sa mission et son but

La mission du forum est de constituer une plateforme de concertation des partis politiques dans le but de promouvoir le dialogue politique national pour parvenir à un pacte de gouvernance et un projet socioéconomique de développement susceptibles de garantir la stabilité, par la recherche de concertation. Il s'agit de parvenir et de préserver une certaine forme de cohésion nationale, et d'engager l'ensemble des acteurs politiques et parties prenantes dans ce grand chantier qui vise à apporter des solutions aux principaux problèmes du pays.

Son but est d'être une structure nationale de renforcement de capacités pour ses membres. Le forum devrait s'ériger en structure de médiation et de promotion guidée par un code de conduite qui doit caractériser le leadership politique d'Haïti.

Le Forum est un organe indépendant administrativement et financièrement, libre politiquement ayant pour boussole l'intérêt national.

Les principaux objectifs du forum

- Promouvoir le dialogue national pour arriver à un pacte socioéconomique de développement pour la stabilité ;
- Observer les joutes électorales par l'intermédiaire d'une mission d'observation pour superviser les élections organisées par le Conseil électoral permanent/provisoire ;
- Lutter pour la consolidation des acquis démocratiques, la cohésion nationale et le pluralisme politique ;
- Renforcer les capacités des partis politiques dans leur exercice de structuration et de développement ;
- Renforcer la capacité des leaders politiques par la formation continue à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ;
- Préparer des jeunes dans leurs formations politiques en leur fournissant des connaissances nécessaires à la gouvernance, au développement local participatif, à travers l'Académie de jeunes leaders politiques;
- Renforcer la capacité des leaders locaux afin de les aider dans la gestion des collectivités ;
- Renforcer la capacité des femmes politiques et encourager d'autres femmes à s'intéresser à la vie politique.

La structure organisationnelle et de fonctionnement du forum

1. **L'assemblée générale (AG)**, organe de gestion du Forum, est constituée de ses membres, les partis politiques avec au moins un-e élu-e issu-e des dernières élections et qualifiés pour le financement public comme prévu par la loi portant sur la formation, le fonctionnement et le financement des partis politiques de 2014. L'assemblée générale est souveraine, elle est constituée de trois représentants-es par parti dont au moins une femme. Elle se réunit chaque trois mois au moins et chaque six mois pour des élections afin de renouveler le bureau exécutif. L'AG élue aussi des personnalités pour représenter le Forum dans le CRIP.
2. **Le bureau exécutif (BE)** est composé de sept membres au moins et de treize membres au plus, un par parti politique avec au moins quatre femmes. Le bureau est élu par l'AG pour un mandat de six mois non renouvelable. Un parti peut être réélu après que tous les partis aient eu leur tour au bureau, soit une rotation de deux ans et deux mois en moyenne. Le bureau est en charge de l'interaction avec les instances externes comme l'Etat, par le biais de l'Exécutif, le CEP, le CRIP et tous les autres organismes internationaux.
3. **La coordination exécutive (CE)** est constituée d'un-e coordonnateur-riche exécutif-ve), élu-e par l'AG pour un mandat de deux ans non renouvelable, et un-e directeur-riche administratif-ve et financier-e élu-e par le bureau exécutif pour la gestion administrative et financière du Forum. Ces deux personnalités et

Au sujet d'IDEA International

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale qui a pour mission l'appui à la démocratie durable à travers le monde.

Nous contacter

IDEA International
4, rue Cretonne
Delmas 71
Haïti

Tel. : +509 28 13 85 30
Courriel : infohaiti@idea.int

www.idea.int

Sur les réseaux sociaux

IDEA International sur Facebook:

[Facebook.com/InternationalIDEA](https://www.facebook.com/InternationalIDEA)
[Facebook.com/IDEAInternationalHaiti/](https://www.facebook.com/IDEAInternationalHaiti/)

IDEA International sur Twitter:

© 2018 IDEA International

leur personnel ont toute la responsabilité de la gestion administrative, technique et financière de la structure. Un-e représentant-e d'un parti membre du bureau ne peut être ni coordinateur-riche exécutif-ve, ni directeur-riche administratif-ve et financier-ère. Le coordonnateur ou la coordonnatrice prend part à toutes les rencontres du forum, afin de mieux informer l'assemblée générale (AG).

4. **Quatre comités** de sept membres au moins et de treize membres au plus chacun avec au moins quatre femmes, élus-es pour deux ans par l'Assemblée générale:

- Comité d'éthiques et de résolution de conflits : pour faire appliquer le code de conduite, les règlements internes et résoudre les conflits entre les partis politiques ;
- Comité de programmes, d'échanges et de partenariat : prendre en charge les activités de renforcement des partis politiques du Forum ;
- Comité de communication et dialogue politique : chargé de maintenir le dialogue avec les partenaires nationaux et internationaux ;
- Comité d'audit et de finances : contrôler et auditer les actions la coordination exécutive.

Etapes et financement nécessaires pour la mise sur pied du forum

Considérant l'importance d'une telle institution, s'appuyant sur la Loi de 2014 et le Rapport du COSFIPP de 2018 qui recommande la création du CRIP, la mise en place du Forum permettra d'aider au renforcement de l'application de la Loi de 2014 et du suivi sur le premier exercice de financement des partis politiques.

Le CRIP doit participer activement au financement, à l'élaboration des statuts, aux règlements et code d'éthique jusqu'à la mise en place des premières structures du Forum et de ses dirigeants-es. Ainsi, le forum peut intégrer le conseil du CRIP lors du renouvellement de ce dernier.

Références

Pierre, M. et COSFIPP, *Financement des partis politique : une étape importante vers la normalisation de la vie politique en Haïti* (Port-au-Prince, C3 Éditions, 2018).